

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

→ Route barrée et déviée dans les deux sens

Déviations mises en place :

- Au carrefour du Tillou (intersection de la RD 2144 et la RD 453), en direction de Larequille.
- Dans le bourg de Durdat - Vieux Bourg (intersection de la RD 453 – voie communale du Vernet) en direction de la RD 2144, Les Courrets.
- Déviation de rappel à l'intersection de la voie communale du Vernet et de la voie communale de la Corne sur l'itinéraire de substitution.

👉 Voir plan au verso

Les riverains sont invités à stationner leurs véhicules ou engins agricoles en dehors de la zone de chantier, pendant les horaires de fermeture.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

📞 Infos pratiques

Unité territoriale technique de Commentry / Montluçon

04 70 09 79 79

(du lundi au vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h)



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LA RD 453 COMMUNE DE DURDAT-LAREQUILLE

Le Département de l'Allier vous informe de la réalisation de travaux d'aménagement sur la RD 453, au niveau de Durdat - Vieux Bourg.

Ces travaux de confort de circulation comprendront :

- la mise en place de bordures où la chaussée est la plus étroite ;
- la réalisation de renforcements en béton sur les bords de la chaussée;
- l'élargissement et la mise à largeur régulière de la chaussée, avant la réfection de son revêtement.

Travaux programmés
du 20 juillet au 7 août 2026*

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques

